

Tripoli, Libye, 22 novembre (Infosplusgabon) - La Coordinatrice humanitaire des Nations unies en Libye, Maria Ribeiro, a déploré que quelque 80 migrants en situation irrégulière provenant d'un navire marchand accosté à Misrata à 220 à l'est de Tripoli, aient été débarqués par la force.

"Il est regrettable que les efforts de médiation n'aient pas abouti à une solution pacifique, exigeant des alternatives à la détention en Libye et au transfert des migrants des points de débarquement vers des installations appropriées", a déclaré Mme Ribeiro dans un communiqué, appelant à continuer à venir en aide à tous les migrants et à subvenir aux besoins de chaque personne".

Des gardes de la Marine libyenne ont pris d'assaut, mardi, le navire accosté au port de Misrata, débarquant de force près de 80 migrants en situation irrégulière avec l'autorisation du procureur général, en présence des représentants de leurs pays, après 10 jours de négociations sans succès.

Pour sa part Human Rights Watch a appelé les autorités libyennes à enquêter sur ce qu'elle a appelé "l'utilisation de la force illégale" pour débarquer quelque 80 migrants en situation

irrégulière à partir d'un navire de commerce à Misrata.

L'organisation a demandé que l'ONU et les organisations non gouvernementales soient autorisées à rendre visite à ces migrants, accusant l'Union européenne d'entraver les opérations de sauvetage des ONG et de permettre aux garde-côtes libyens d'intervenir.

Quelque 94 migrants clandestins ont été secourus par le navire "NIVIN" en Méditerranée, 13 ont accepté de débarquer en Libye, tandis que 81 ont refusé dont les nationalités de Somalie, d'Érythrée, du Soudan, du Bangladesh et du Pakistan.

Lundi, les autorités libyennes ont haussé le ton via le vice-ministre de l'Intérieur chargé de l'immigration clandestine du gouvernement d'union nationale, Mohamed Al-Cheibani, qui a affirmé que le ministère considérera les immigrants illégaux bloqués à l'intérieur du bateau comme "infiltrés" et aura recours "à l'application des lois et règlements en vigueur dans l'Etat libyen", s'ils refusaient de descendre.

FIN/INFOSPLUSGABON/AER/GABON2018

© Copyright Infosplusgabon